

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

8e CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-MARITIME

Élections Législatives de Mars 1967

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Élu en 1958, après avoir approuvé, comme la grande majorité des Français, la nouvelle Constitution, j'ai condamné, par la suite, l'application qui en était faite.

Aujourd'hui, le choix d'une nouvelle Chambre de Députés revêt pour le pays une importance exceptionnelle. **De la composition de la nouvelle majorité dépendront des décisions qui conditionneront l'avenir de la France, et pour longtemps.**

Voici, les principes auquels je suis fermement attaché :

LIBERTÉ

La liberté de pensée

La liberté d'expression, ce qui demande une utilisation libérale de la presse, la radio, la télévision.

La liberté d'entreprise, celle-ci évoluant toutefois dans le cadre d'une certaine planification adaptée à une économie moderne.

La STABILITÉ dans les Institutions

Un pouvoir éxécutif fort,
mais tempéré par un **contrôle parlementaire effectif et réel.**

La défense des libertés des Collectivités locales,

départementales et communales en protestant contre le déplacement des charges de l'État vers ces Collectivités.

Une Justice pleinement indépendante

Une amnistie totale pour tout ce qui touche les séquelles du drame algérien.

Un programme de PROGRÈS SOCIAL

Logement
Éducation nationale
Aide aux anciens et aux Malades
RESPECT DES DROITS DES Anciens Combattants

Dans le domaine international

La fidélité aux alliances traditionnelles de la France, non pas par leur attachement au passé, mais par les preuves qu'elles ont données pour la défense même du sol de la Nation.

La fidélité à l'EUROPE organisée, seule capable d'équilibrer la puissance des empires mondiaux et de contribuer à réaliser la Paix.

En renvoyant au Parlement la même majorité servile, inconditionnelle
voilà ce qui vous attend :

Des décisions engageant l'avenir de la France, prise par le Gouvernement sans consultation des élus.

La remise en question du Marché Commun.

La remise en question de la Construction Européenne.

La fin de l'Alliance Atlantique (échéance 1969).

Une emprise de plus en plus grande des "**des Technocrates**" sur la vie économique et sociale.

Un chomage plus menaçant.

A coup sûr : une réforme de la Sécurité Sociale avec augmentation des cotisations et une diminution importante des avantages.

La même lenteur dans la **construction des logements sociaux.**

Une persévérance dans la continuation des **dépenses de prestige,** qui affaiblissent notre économie.

D'où un **accroissement des charges fiscales** (notamment pour les **artisans** et **les petits commerçants**).

Enfin, **Exploitants Agricoles,** rappelez-vous que tout ce que vous avez obtenu depuis quelques années a été le résultat d'épreuves de force :

La Loi d'orientation agricole (après les manifestations d'Amiens.)

La Loi complémentaire : après qu'une majorité de députés (**dont j'étais**) ait contraint le gouvernement à une session extraordinaire.

La Loi sur l'Assurance Maladie : après une longue lutte sur le plan parlementaire (**j'étais le rapporteur**) pour que les avantages soient les mêmes que ceux du régime général.

La poursuite du marché commun et le retour de nos délégués à Bruxelles : après le **ballottage** de décembre 1965 aux Élections Présidentielles.

Il faut que le gouvernement accepte le dialogue avec le parlement, ce dernier exprimant les sentiments de la Nation.

Pour celà, vous devez élire un député **modéré, centriste, démocrate,** fermement attaché à la **stabilité gouvernementale** mais aussi fermement attaché aux **Institutions démocratiques.**

Vous Voterez donc pour :

LE Dr Robert GRÉVERIE

Ancien Combattant 39-45
Croix de Guerre
Conseiller Général - Maire de Valmont
Ancien Député de la Seine-Maritime

Suppléant :

Félicien DUCLOS

Herbager - Ste-Marguerite-sur-Fauville

GABEL - 76 - CANY